Choisir la bonne protection.

Guide d'assurance pour les urbanistes professionnels

Votre assurance doit être adaptée à votre façon de travailler. **Utilisez ce guide pour trouver la couverture qui correspond à votre rôle et à votre milieu de pratique.**

Je travaille pour une organisation

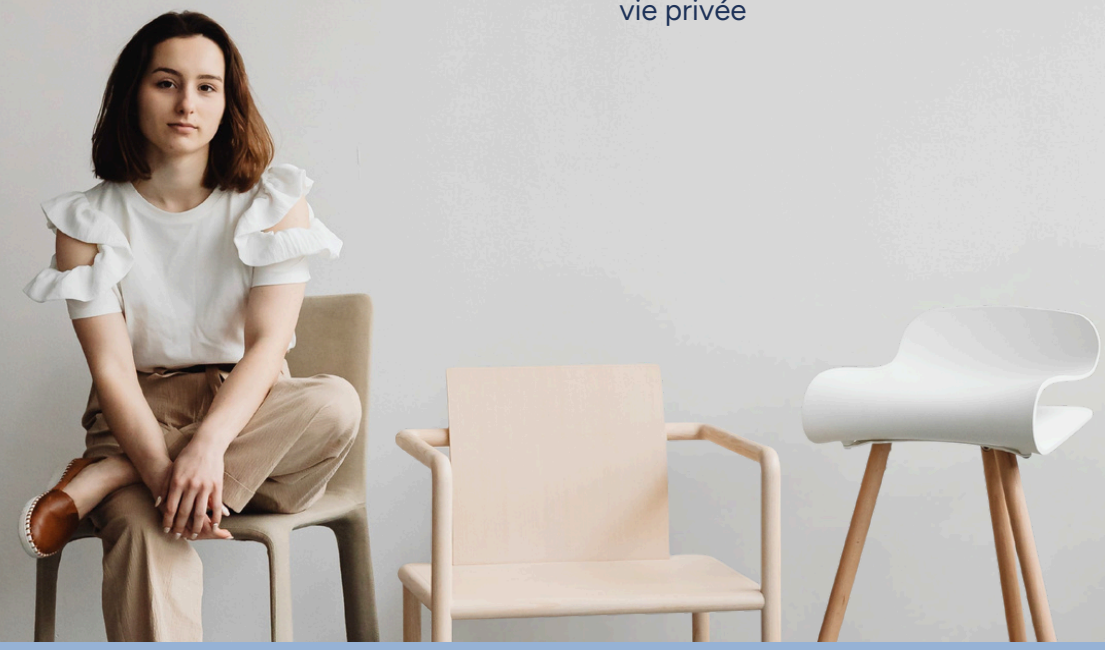
- ✓ Erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)
- ✓ Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Je suis un entrepreneur indépendant

- ✓ Erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)
- ✓ Responsabilité civile générale
- ✓ Couverture du contenu
- ✓ Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Je possède une entreprise

- ✓ Erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)
- ✓ Responsabilité civile générale
- ✓ Couverture du contenu
- ✓ Responsabilité professionnelle des entités juridiques
- ✓ Cybersécurité et atteinte à la vie privée
- ✓ Responsabilité liée aux pratiques d'emploi *(si vous avez des employés, des entrepreneurs, etc.)*



Améliorer votre couverture

Couverture facultative pour une protection accrue.

- Cyberprotection des personnes et des familles
- Forfait de services juridiques
- Solutions juridiques personnelles
- Solutions juridiques d'entreprise
- Couverture accident 24 heures sur 24
- Assurance maladie grave

Pour obtenir des conseils d'expert sur l'assurance responsabilité civile professionnelle et l'assurance des entreprises, communiquez avec un courtier de BMS.

1-844-294-2714
cip.insurance@bmsgroup.com

bms.

CIP·ICU
Canadian Institute of Planners
Institut canadien des urbanistes

Les informations contenues dans ce graphique sont fournies à titre indicatif uniquement. Les conditions générales complètes des polices, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans les textes des polices, qui peuvent être obtenus auprès de BMS.